

LES ENJEUX DE LA GESTION DECENTRALISEE DES DECHETS SOLIDES A KOUDOUGOU AU BURKINA FASO

BONKOUNGOU Sylvain Roger,
LABOSH-Université Norbert ZONGO,
rsbonk@gmail.com.

Résumé

Il y a plus d'une décennie maintenant que le Burkina Faso est engagé dans le processus de décentralisation intégrale. Beaucoup de compétences ont été transférées aux collectivités territoriales notamment la gestion des déchets. Malheureusement, les autorités locales de Koudougou n'ont pas pu jouer pleinement leur rôle, ce qui explique alors l'envasement progressif de la ville par les déchets divers. Le présent article qui s'inscrit dans un travail de recherche sur la gestion décentralisée des services urbains s'interroge sur les raisons de la mauvaise gestion des déchets à Koudougou ville secondaire classée troisième selon l'armature urbaine du Burkina Faso et qui a élaboré son schéma de gestion des déchets. Le travail qui s'est appuyé sur une revue documentaire, des enquêtes et entretiens a montré que la gestion des déchets dans la ville souffre de nombreuses lacunes mais surtout d'une mauvaise organisation.

Mots-clés : urbanisation, gestion des déchets, enjeux, décentralisation Koudougou, Burkina Faso

Abstract

Burkina Faso has been being engaged in the process of integral decentralization for more than one decade. Many competencies mainly the management of wastes have been transferred to the territorial communities. The local authorities of Koudougou which has been strongly urbanized have not succeeded playing fully their role, which then explains the progressive invasion of the City by diverse wastes. The present article that fits in a research work on the decentralized management of the urban services is wondering about the reasons why there is a bad management of wastes in Koudougou, a secondary City which came third (3rd) according to the urban framework of Burkina Faso and that has created its own way of managing wastes. This survey that relied on a documentary review, some investigations and interviews has revealed that the City's wastes management suffers from numerous weaknesses but mainly from a bad organization.

Key Words: Urbanization, Wastes management, Decentralization, Koudougou, Burkina Faso.

Introduction

La situation en matière de salubrité en Afrique sub-saharienne présente des constats alarmants en général. En effet dans le contexte de forte urbanisation que vit tous les pays, la gestion des services urbains (accès à l'eau potable, assainissement, électricité, etc.) se pose avec de plus en plus

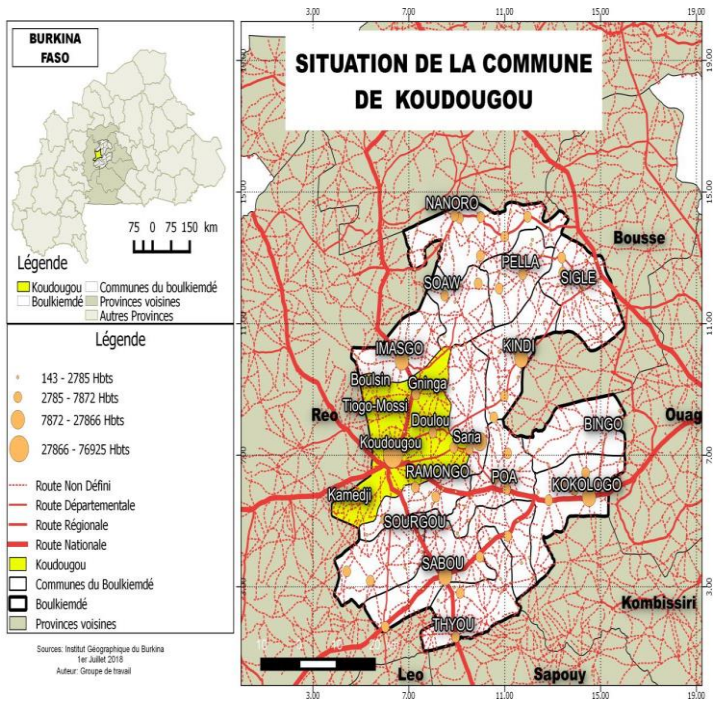
d'acuité dans les villes en général et dans les plus pauvres en particulier. Koudougou, ville secondaire en pleine croissance urbaine au Burkina Faso vit à des degrés divers la situation d'insalubrité. Dans cette ville, la problématique de gestion des déchets urbains se pose de manière cruciale tant pour les autorités que pour la population.

Ainsi malgré sa taille moins importante que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la production des déchets ménagers à Koudougou est considérable. « Des dépotoirs sauvages prolifèrent sur les chaussées et les espaces vides les d'évacuation des eaux pluviales sont bouchés par les ordures » (NDIAYE O, 2003, P 3). D'où l'urgence de trouver solution à la gestion de ces ordures ménagères dans cette ville. Pour ce faire l'objectif de cette recherche sera de cerner les mécanismes et les enjeux qui entourent la gestion des ordures à Koudougou. Cette étude qui s'est appuyée sur des enquêtes et entretiens avec les différents acteurs montrent une mauvaise gestion liée à un manque de moyens de la Commune et une mauvaise coordination des acteurs de la filière

I-Outils et Méthode

La ville de Koudougou est située au Centre-Ouest du Burkina Faso. Elle est distante de la capitale Ouagadougou d'environ 100 km à laquelle elle est reliée par la Route Nationale 14. Elle est à la fois chef-lieu de la province du Boulkiemdé et de la région du Centre-Ouest. La province s'étend sur une superficie de 4 138 km² et est limitée : au Nord par la province du Passoré et du Kourwéogo ; au Sud par la province du Sanguié, du Ziro et de la Sissili ; à l'Est par le Kourwéogo et le Bazèga et enfin à l'ouest par la province du Sanguié (DRED-CO 2004, p.6 comme le montre la carte n° 1

Carte n° 1 : Situation de la Commune de Koudougou



La question de l'accès aux services urbains dans les pays en développement en général doit être envisagée dans un contexte d'espace urbain étalé et ségrégué depuis ses origines, en croissance rapide et globalement pauvre. (Hien A ,2009 : 426). Pour faire face aux nombreux problèmes de gestion des services urbains, des moyens financiers importants ont été mobilisés de manière assez régulière, tant par les gouvernements africains eux-mêmes que par les bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale. Mais ces efforts ne semblent pas avoir produit des résultats satisfaisants. (CRDI,1999 : P16. Devant l'ampleur du problème à résoudre, une autre voie de solution possible a consisté en la réorganisation et la réallocation des compétences et des responsabilités en la matière. C'est pourquoi, l'adoption de la Constitution du 2 Juin 1991 consacre

la décentralisation notamment en son article 143 qui stipule que le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales.

La commune de Koudougou, collectivité territoriale de base en assurant la prestation des services publics, concoure par conséquent avec l'Etat à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social et culturel ainsi qu'à la protection de l'environnement, à la mise en valeur des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, la Commune de Koudougou assure la gestion décentralisée de nombreux services urbains. Ce sont entre autres, les services marchands, l'eau potable, les déchets et la santé. Ces services essentiels nécessitent une gestion efficace pour assurer la rentabilité et la durabilité mais surtout une satisfaction des usagers que sont les citoyens de la Commune. La gestion des ordures est ainsi une des compétences transférées à la Commune objet de l'article scientifique.

La population de Koudougou est passée de 51926 habitants en 1985 à 72490 habitants en 1996. Selon la même source, elle était de 216774 selon le dernier recensement provisoire qui a eu lieu en 2019. En 2030, horizon du schéma, elle aura atteint 235 085 habitants, suivant un taux annuel de croissance de 4% par an, (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU)) de la ville de Koudougou horizon 2030. Cette croissance serait liée non seulement à l'accroissement naturel de la population mais aussi au phénomène de la migration, de l'implantation des services régionaux, de la création de l'université et des grandes écoles de formation.

Dans le centre urbain de Koudougou, les secteurs 5, 6 et 1 sont les plus peuplés avec respectivement 14 208, 11 244 et 10 987 habitants : ces trois secteurs concentrent 41,32% de la population du centre urbain Koudougou avec une grosse production de déchets. A l'inverse, les secteurs 4, 7 et 3 sont peu peuplés (avec 16,87% de la population de Koudougou Centre. La surface urbanisée a par conséquent été multipliée. L'agglomération urbaine de Koudougou correspond en grande partie à la zone aménagée ou en cours d'aménagement de la commune et intègre les dix (10) secteurs de la ville. Dans ces limites, l'agglomération urbaine couvre une superficie d'environ 7 459 ha dont :5 165 ha aménagés pour

41 334 parcelles dégagées ;2 294 ha en cours d'aménagement depuis 2004 pour environ 19 222 parcelles à dégager.

Le volume des ordures qui sont produits par la ville constitue d'une part un important facteur de pollution qui induit des nuisances visuelles et des odeurs désagréables, et, d'autre part, représente une source de maladies et d'infections. La ville de Koudougou produit environ 20 000 tonnes de déchets solides par an selon les études du schéma directeur de 2012 et les canaux d'évacuation des eaux pluviales sont bouchés par les ordures entraînant par conséquent des inondations dans certains quartiers. (NDIAYE O, 2003, P 3).

Ce constat invite à revisiter le processus de gestion des déchets dans la ville. En ce sens, on pourrait se poser la question suivante : Quelle est la situation de la gestion des déchets ménagers dans la ville de Koudougou ? L'objectif étant de comprendre les enjeux de la gestion des déchets dans la ville de Koudougou. L'hypothèse principale à vérifier est que la gestion des déchets ménagers dans la ville de Koudougou souffre de trop d'insuffisances. Pour tenter de vérifier cette hypothèse, une méthodologie a été mise en œuvre.

La méthodologie pour la collecte des données comprend la revue de littérature, des entretiens et des sorties de terrain. La revue de littérature a été faite à partir de documents obtenus des différentes bibliothèques universitaires, la bibliothèque de la mairie de Koudougou et sur internet. Un questionnaire qui a été adressé à 100 ménages choisis de façon aléatoire, a été reparté dans trois secteurs (secteur 8, 9 et 10) pour avoir des résultats assez pertinents par rapport au choix du type d'enquête qui se veut plutôt qualitatif. Un guide d'entretien a été adressé aux autorités communales, aux associations, à la direction régionale de l'environnement du Centre-Ouest. Les sorties de terrain ont permis notamment de réaliser des observations directes des lieux de dépotoirs contrôlés et sauvages dans la ville.

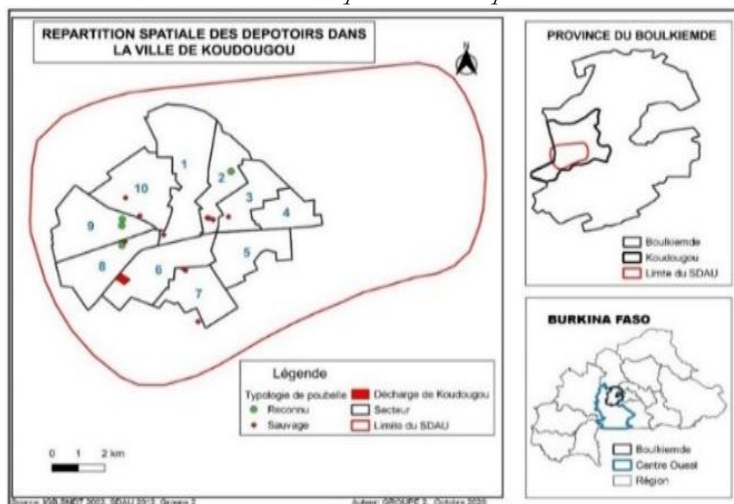
II-Les Résultats

2-1 -Des déchets divers mal gérés.

Selon les études de planification urbaine de la ville réalisées en 2006 la plupart des déchets solides sont des ordures ménagères, issus des activités domestiques, des marchés et des gares, etc. Il s'agit

généralement de restes de nourritures, de feuilles mortes, de papiers, de pailles, de cuir, d'excréments d'animaux et de débris divers (plastiques, métaux, verres, sable, etc.). En somme, le cadre de vie n'est pas sain dans la commune de Koudougou. La majorité des ménages évacue les eaux usées, les ordures ménagères et les excréta dans la nature.

Carte n° 2 : Répartition des dépotoirs



Source : Rapport de terrain-Nov. 2020

Selon l'Institut National de Statistiques et de la Démographie (INSD) en 2006, près de 2/3 des ménages (64% dans les secteurs urbains, 70,1% dans les villages rattachés) utilisent les tas d'immondices comme mode d'évacuation des ordures. Cela engendre de réels problèmes d'hygiène et d'assainissement.

2-1-1 -La nature comme mode privilégié de rejet des excréta

Généralement, les latrines, les fosses septiques et la nature sont utilisées comme lieux d'évacuation des excréta. Les latrines simples constituent le mode d'aisance le plus utilisé dans le centre urbain (79,02%) alors que dans les villages rattachés, la brousse ou la nature sont le moyen d'aisance couramment utilisé (87,96%). Cela constitue un problème d'hygiène publique et peut constituer des sources de maladies pendant la saison des pluies (choléra et autres maladies diarrhéiques).

De façon habituelle, la vidange des latrines se fait de manière manuelle. En ce qui concerne les boues de vidange, ce sont 68.1% des ménages qui les évacuent dans les champs, 12.5% dans les rues, 2.8% dans les caniveaux et 2.8% dans les cours avec tous les risques de pollution et de maladies que cela peut engendrer. La destination des boues de vidange de certains ménages (environ 13.9%) reste inconnue mais les chiffres sont certainement plus importants en ce qui concerne les évacuations comme compost dans les champs en brousse. Cette pratique non contrôlée a fait dire à NJETNKE Mireille (2007), que l'usage de cette boue dans les champs sans traitement préalable expose les paysans et les consommateurs des produits à des risques sanitaires

2-1-2 Des déchets industriels peu traités

La Société des fibres et textiles installée dans la ville (SOFITEX) produit essentiellement des déchets de nettoyage du coton, des déchets fibres constitués de fibres résiduelles de coton et les déchets morts. Les déchets fibres sont réutilisés dans la fabrication d'autres produits tels que les serpillères, les matelas, etc. Les déchets morts sont récupérés par la population locale pour l'alimentation du bétail et pour la fertilisation des champs. A côté de ces déchets récupérés d'autres sont sources de nuisances diverses. Il s'agit de quantités assez importantes de coton de mauvaises qualités et des poussières de coton ou de fibres. Ces déchets solides polluent l'air, les sols et les eaux de surface ; et exposent alors les populations riveraines à des maladies respiratoires et pulmonaires. Comme palliatif un rideau constitué d'arbres plantés devait séparer l'usine des habitations, mais on constate sur le terrain que ces mesures n'ont été qu'incomplètement respectées. Les déchets produits au niveau de l'abattoir sont composés de vidanges de panses, d'excréments, et de restes d'animaux et autres débris d'abattage. Ils sont généralement évacués vers les champs, dans la nature sans traitement préalable.

2-1-3 Des déchets biomédicaux insuffisamment traités

Les structures sanitaires de Koudougou (CHR et CSPS) produisent des déchets biomédicaux à caractère spécifique qu'il faut traiter avec une prudence extrême. Les différents types de déchets relevés sont par ordre d'importance, les plastiques, les papiers, les verres, les métaux et les sections d'organes humains selon le plan de gestion des déchets du CHR Koudougou. Ces déchets devront faire l'objet d'une gestion appropriée pour minimiser les risques de pollutions, de maladies et de nuisances

diverses causés à la santé des populations riveraines et à l'environnement urbain.

2-2-Des acteurs multiples de la gestion des déchets ménagers

2-2.1- La Mairie

La commune de Koudougou est régie par la loi N°2004-055/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales du Burkina Faso qui confère la gestion de la commune au conseil municipal et au maire. Cette loi a rendu possible le transfert de plusieurs compétences aux collectivités dont celle de l'hygiène et l'assainissement. Ainsi la gestion des déchets ménagers relève de la compétence des collectivités territoriales au Burkina Faso. L'article 8 du code de l'hygiène publique au Burkina Faso stipule que « les autorités des communes ou autres collectivités décentralisées veillent à l'élimination régulière et hygiénique des ordures ménagères, excréta, eaux usées et déchets assimilés sur l'étendue de leur territoire. Elles peuvent également requérir l'appui de structures compétentes chargées de l'hygiène et de l'assainissement. » C'est dans ce sens que la mairie de Koudougou a pris l'arrêté n°2003/007/KDG portant organisation et attributions des services de la mairie. Cet arrêté spécifie l'organisation de la mairie ainsi que les rôles des différents services municipaux chargés de l'assainissement.

- Le Service d'Hygiène et de l'Embellissement (SHE)

Sous la direction d'un technicien d'Etat du génie sanitaire mis à la disposition de la commune par le ministère de la santé, ce service est chargé de : sensibiliser la population sur les problèmes d'hygiène ;

- contrôler la santé des personnes et des lieux publics dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles et l'insalubrité du milieu ; étudier les plans de construction des établissements publics et la délivrance des certificats de salubrité ; lutter contre les vecteurs de maladies, les réservoirs de virus par des opérations de désinfection ; créer, entretenir et rénover les espaces verts, parcs et jardins de la ville ; effectuer le suivi des opérations d'embellissement initiées par la mairie.

Les activités à accomplir sont importantes et déterminantes. Cependant, le personnel de service manque de compétences en matière d'embellissement et n'est pas souvent associé aux projets de ce genre dans la ville. On note aussi un manque de matériel plus précisément celui de la conception et la réalisation des plans.

- Le service de la voirie

Il est chargé de : coordonner les travaux de ramassage des ordures ménagères ; collecter et mettre en décharge les ordures accumulées aux points de transit ; curer les caniveaux et recharger les voies ; maintenir et mettre en état tout le parc roulant appartenant à la commune.

Ce service est géré en principe par un chef de service, deux chauffeurs et trois manœuvres. Compte tenu du départ à la retraite des agents, le service de la voirie souffre d'un manque de personnel qualifié en la matière.

- L'Établissement Public Communal pour le Développement (EPCD)

Créé dans le cadre du Programme de Développement des dix Villes Moyennes (PDVM)

au Burkina Faso par arrêté communal n°95-009/MAT/PBLK/C.KDG du 27 septembre 1995,

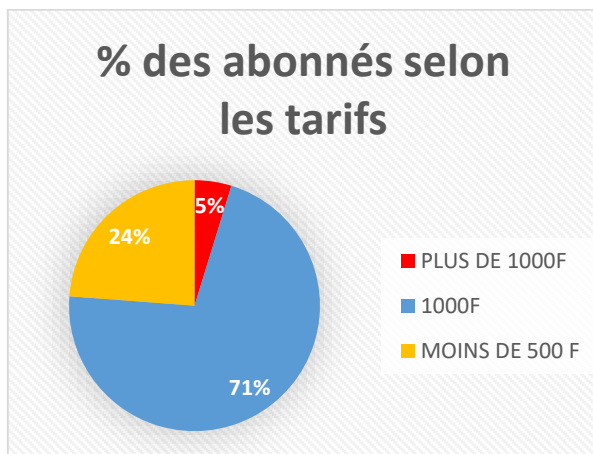
l'EPCD de Koudougou est rendu opérationnel à partir de janvier 1997. C'est un instrument de développement communal qui assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre déléguée. Il intervient dans les domaines suivants : l'exécution du programme de développement de la ville de Koudougou dans le cadre du Programme de Développement des dix Villes Moyennes (PDVM) avec l'appui technique de la Coopération Suisse de la conception et la réalisation des infrastructures marchandes et socioéducatives tels que le marché, la gare routière, les écoles ; la promotion des matériaux locaux de construction ; l'assainissement dont l'objectif est de former et sensibiliser les ménages et associations en matière d'hygiène et de salubrité. Ce volet a aussi pour objectif la mise en place d'un système de collecte d'ordures ménagères, de drainage des eaux pluviales et de gestion des eaux usées et excréta ; l'appui institutionnel dont l'objectif est de renforcer les capacités d'organisation des acteurs afin de conduire à l'émergence d'une nouvelle citoyenneté plus responsable et plus engagée dans les actions de développement communal.

2-2-2-Des associations peu nombreuses et peu outillées

Les associations qui interviennent dans la gestion des déchets ménagers sont au nombre de 13 selon la Mairie. Parmi ces associations, 7 sont chargées de la collecte de porte en porte des ordures ménagères. Les zones d'interventions ont été définies par la mairie en collaboration avec les différentes associations (Mme ZONGO, secrétaire de l'association

LAGEM-TAABA). La plupart d'entre elles fonctionnent de façon autonome, basée sur les recettes collectées auprès des ménages. En effet, les ménages payent une somme moyennant 1000f par mois pour l'évacuation de leurs ordures.

Figure N°1 : Tarifs des abonnements



Source : Résultats des enquêtes, Koudougou novembre 2020

Tableau n°1 : Liste des associations qui collectent les déchets

N° d'ordre	Nom	Zone d'intervention
1	ABCAV	Secteurs 1 et 10
2	Association BENEWENDE POUR LA SANTE	Secteurs 3 ; 4 et 5
3	Association KISWEND SIDA	Secteurs 8 ;9 et 10

4	Association LAGEM-TAABA	Secteurs 2 et 3
5	Association WEND WAOGA	Secteurs 5 ;6 ; et 7
6	Association YILGEMDE POUR LA SANTE	Secteurs 2 et 3
7	Association BEOG NEERE DU BOULKIEMDE	Secteurs 9 et 10

2-2-3- Des recycleurs des déchets peu nombreux

Des artisans se sont donnés la tâche de transformer certains déchets à des objets utiles. Les déchets sont collectés par des individus et parfois par des associations. Une dizaine de recycleurs de déchets ont été recensés. Certains sont utilisés pour le compostage et d'autres déchets comme les métaux sont vendus, soit utilisés pour la fabrication locale des matériaux utilisables : daba et marmites. On peut citer les pavés, les objets décoratifs, les marmites, les fourneaux, les tabourets et les pots de fleurs.

Ils participent ainsi à la réduction des ordures produites dans la ville. Monsieur OUEDRAOGO, un artisan affirme que pour la fabrication d'un pot moyen de fleur il lui faut une quantité de 6 kilogrammes de sachet. Mais le constat est que la Mairie s'intéresse très peu à ces artisans qui œuvrent de manière marginale à la réduction des déchets. Aussi, les artisans de la ville sont confrontés à un manque de moyens financiers pour développer leurs activités. 80% de ces artisans affirment qu'avec une quelconque aide, leur production pourrait doubler. Or le renforcement de leur production signifie une baisse considérable de la prolifération de certains déchets.

2-2-4 -Des ménages à sensibiliser davantage

Les ménages constituent le maillon principal de la chaîne de production et de gestion des déchets à Koudougou. Composés en majorités de ruraux et de néo citadins, ils produisent toutes sortes de déchets à savoir

les déchets solides, liquides et gazeux et leur système d'élimination des déchets reste à apprécier. Peu d'entre eux sont abonnés aux services de collecte des déchets. La majorité procède par brûlage ou élimination par voie naturelle.

3-2-5 Les autres acteurs

En plus de ces acteurs, nous avons l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Cette structure accompagne la Mairie de Koudougou dans l'assainissement. Et ce grâce à la subvention de 30% des latrines, des puisards, des fosses septiques, et des latrines à chasse manuelle. Nous avons également le projet GRAAD, et le CREPA qui jouent un rôle prépondérant dans la gestion des déchets ménagers. 85% des associations œuvrant dans la collecte des ordures disent avoir bénéficié de l'aide du projet à Koudougou. Cette aide est composée essentiellement de matériels de travail (gans, blouses, pèles, charrettes, tricycles, etc.). Dans ce domaine précis, la Suisse qui est l'un des partenaires qui accompagne la ville de Koudougou pour offrir un environnement sain à sa population a réalisé, en 2004, 25 bacs en béton qui ont été disséminés dans la ville grâce à l'aide de la coopération suisse.

2-3 Les nombreux enjeux liés à la gestion des déchets à Koudougou

2-3-1 Les enjeux sociaux

Au niveau de la mairie les enjeux sociaux sont entre autres l'insuffisance de personnel qualifié (dû à un faible recrutement et au départ à la retraite de certains agents) et le manque de centre de traitement et /ou de valorisation de déchets. En effet devant le manque d'entretien, les habitants vivant à proximité des sites provisoires destinés à devenir des centres de dépôt et/ou de traitement des centres de traitement des ordures ménagères, (CTOM) refusent leur implantation.

Au niveau de la pré collecte, malgré l'encadrement municipal dans la répartition des quartiers aux différentes associations, des irrégularités ne manquent pas. Il a été constaté un dépassement des limites définies par certaines associations. Par exemple, l'association 'Yilgmdé pour la santé' intervient dans les secteurs 1,2 et 3 alors que cette même zone est couverte par l'association 'LAGM-TAABA' à qui il a été confié le ramassage des ordures des secteurs 2 et 3. Il y'a également l'association 'BENEWENDE' pour la sante' qui couvre les secteurs 1,2,3,4 et 5. Ces

irrégularités entraînent une concurrence déloyale et parfois des mésententes et instaurent un climat de méfiance entre les associations. Pour la responsable de l'association 'YILGMDE POUR LA SANTE', il n'y a cependant pas de conflit ouvert entre les différentes associations car chacune, estime-t-elle, a ses clients propres.

2-3-2 Les enjeux économiques

Selon le responsable chargé de l'hygiène et assainissement dans la ville de Koudougou, la mairie alloue un budget annuel d'environ 26 millions dans le cadre de l'assainissement. 16 millions de francs CFA sont mis à la disposition des associations chargées du nettoyage des rues et des marchés et 10 millions de francs CFA pour assurer l'évacuation des déchets produits hors de la ville à travers la location des camions-bennes en provenance de Ouagadougou. Cependant, les associations sont confrontées à une insuffisance des moyens techniques, matériels et financiers. Notons également que le problème de l'éloignement du site de transit des déchets a été souligné par les responsables des associations. La ville ne dispose que d'un seul site de transit opérationnel situé dans le secteur 2. Le responsable du service de l'hygiène et de l'assainissement déplore le manque d'une décharge finale pour les déchets. Ces déchets sont de ce fait abandonnés à la périphérie de la ville. Les ménages également provoquent des problèmes financiers car la majorité des ménages de la ville manque de moyens financiers pour s'inscrire auprès des associations de collecte d'ordures ménagères ou ont du mal à se mettre à jour de leurs dettes vis-à-vis des collecteurs d'ordures.

2-3-3 Les conflits entre les associations

Dans le processus de gestion des déchets ménagers dans la ville de Koudougou, naissent parfois des conflits entre les associations. En effet, chaque association a une zone d'intervention bien définie avec l'aide de la Mairie. Ainsi, toute violation de ces limites peut donner lieu à des mésententes entre association. Selon la responsable de l'association *YILGMDE POUR LA SANTE*, leur association intervient dans les secteurs 1 ; 2 et 3. Cependant, cette même zone est couverte par l'association *LAGEM-TAABA*. Cela a entraîné des manquements entre ces deux associations. Ce type de conflits, dit-elle, est généralement moins ouvert d'autant plus que chacune des associations a ses clients bien

répertoriés. Cependant la structuration des pré-collecteurs, selon le modèle du système de gestion des déchets solides institué avec le PDU, s'est fondée sur le concept de « quartier propre » qui n'est pas compatible avec, « la présence de plus d'un pré-collecteur de déchets sur le même territoire à cause de la dilution des responsabilités [...] Il est reconnu que l'implantation du concept se fera efficacement s'il y a octroi de contrats imposant la responsabilité du ramassage complet des déchets, avec l'assurance de l'exclusivité d'un territoire donné » (DESSAU-SOPRIN, 2000 :61) cité par Sory Issa (2013 : 77)

2-3-4 Les enjeux environnementaux et sanitaires

Des plaintes sont parvenues à la mairie de Koudougou de la part des riverains des sites de transit des déchets de la ville d'après le responsable de l'hygiène et assainissement. Cela résulte de la pollution de l'air dû au brûlage des déchets, du dégagement des odeurs nauséabondes et de la prolifération des insectes nuisibles pour l'homme. Ces sites qui sont aussi des endroits où on jette les eaux sales sont des gîtes de moustiques exposant ces riverains à de nombreuses maladies comme le paludisme qui est la plus répandue. On note aussi, la pollution des points d'eau et eaux souterraines par ces déchets qui, par conséquent, pourrait entraîner la pollution de la nappe phréatique comme un danger majeur. Les agents de collecte des déchets ménagers ainsi que les recycleurs sont également exposés à diverses maladies telles que le tétanos, le choléra du fait du manque de matériels de protection. Les pollutions de toutes natures due à la prolifération des déchets ménagers impactent négativement la nature des sols entraînant ainsi leur appauvrissement. Pourtant, la majeure partie de la population de la ville de Koudougou vivent de l'agriculture, un secteur qui reste dépendant de la qualité du sol et de la pluviométrie. Ce qui pourrait entraîner une baisse considérable des productions agricoles.

IV- Discussions

En définitive, il ressort de cette étude que la gestion des déchets ménagers demeure un problème très préoccupant dans la ville de Koudougou. Ainsi, elle fait appel à une multitude d'acteurs à savoir la Mairie, les associations de collecte, les ménages. Chaque acteur intervient dans la chaîne de gestion selon ses capacités et les prérogatives que lui confère la loi. Le caractère préoccupant du phénomène s'aperçoit

nettement à travers les enjeux qu'il implique. Ces enjeux sont d'ordre économique, social, environnemental, sanitaire et souvent même conflictuel. En effet, la Mairie peine à trouver les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour répondre efficacement à la problématique de la gestion des déchets au regard de son ampleur. Elle souffre également de l'absence de textes connus et efficaces qui encadrent la gestion des déchets ménagers et d'une insuffisance de mise en œuvre du schéma de gestion des déchets qui pourraient aider à éviter une prolifération des dépotoirs sauvages. Ainsi, ceux-ci sont disséminés de façon inorganisée dans la ville. Quant aux associations de collecte, c'est essentiellement les défis matériel et financier qui entravent leur efficacité. L'intervention de cet acteur est aussi rendue complexe du fait des mésententes liées au non-respect de la délimitation des zones de pré-collecte, de l'absence d'une décharge finale dans la ville et de la vétusté des sites de transit amoindrissant leur utilité. En ce qui concerne les recycleurs, ils déplorent un désintérêt de l'Etat de façon générale et de la Mairie en particulier. Le manque de moyens, surtout financiers, est un handicap majeur pour ces derniers. L'une des difficultés et pas des moindres, est le faible pouvoir d'abonnement des ménages aux associations de pré-collecte des déchets ménagers. Cette situation fait que beaucoup de ménages déversent leurs ordures sur les espaces disponibles et à portée. Toutes ces difficultés concourent à une prolifération des déchets dans la ville de Koudougou avec tout son corollaire de périls possibles.

Au vu des risques notamment sanitaires, environnementaux et conflictuels, la Commune se doit de sensibiliser la population sur les dangers liés à la prolifération des déchets ménagers, veiller au respect du schéma directeur de gestion des déchets ménagers, sensibiliser davantage, créer une décharge finale encourager la valorisation et surtout faire appliquer conformément aux textes, les sanctions à l'égard des pollueurs.

Conclusion générale

Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest qui connaît un fort taux d'urbanisation, l'accroissement de la production des déchets impose une gestion adéquate afin de pallier les problèmes d'hygiène, de santé et de dégradation de l'environnement. Dans la plupart de ces villes, le volet

des ordures ménagères est considéré comme non prioritaire. En effet, il est confronté à un manque d'investissement, d'organisation et de coordination. La décentralisation a permis le transfert des compétences mais pas souvent celui des moyens. Ainsi la Commune de Koudougou à l'instar de beaucoup d'autres villes de la même envergure manque de moyens et d'organisation pour faire face à la croissance des déchets qui s'amoncellent de plus en plus dans la ville. Les résultats obtenus sont dans la plupart des cas conformes aux hypothèses de départ. Ce sont comme le confirme aussi NDIAYE Ousseynou (2003) entre autres les problèmes organisationnels qui se traduisent par un désordre au niveau de la pré-collecte des ordures dans les secteurs où interviennent les associations ; le déficit des infrastructures en matière de gestion des déchets solides très limité ; l'absence de dépôts contrôlés ; l'insuffisance et la vétusté des équipements ainsi que l'insuffisance des ressources financières et humaines nécessaires pour l'ensemble des activités liées à la chaîne de gestion des déchets solides. La ville de Koudougou dispose de nombreuses potentialités en assainissement : le plan stratégique de gestion des ordures ménagères et celui de la gestion des eaux usées et excréta. Il existe un arrêté municipal portant sur les règles d'hygiène et de salubrité dans la commune. Leur mise en application contribuerait efficacement à une amélioration de l'assainissement du cadre de vie des populations. Cependant, aucun des problèmes liés à l'assainissement ne saurait être résolu sans un engagement politique plus fort.

Bibliographie

ALBIGÈS Laure, (2007) « *Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma : deux réalités, un récit.* » Mémoire de Master C, Université de Provence, Aix Marseille 39 p.

Issa SORY, (2013) « *OUAGA LA BELLE ! Gestion des déchets solides à Ouagadougou : enjeux politiques, jeux d'acteurs et inégalités environnementales* » thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 355p

KABORE S Georgette, (2009), « *Les représentations sociales du déchet dans la ville de Ouagadougou* » : le cas des déchets plastiques, Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université de Ouagadougou 96 p.

NDIAYE Ousseynou, (2003) « *financement des déchets solides de la ville de Koudougou : état des lieux et propositions stratégiques,* », mémoire de fin d'étude EIER-ETSHER, 141 p

NIKIEMA B. C. Adama, (2012) « *Déchets plastiques à Ouagadougou : caractérisation et analyse de la perception des populations* » (BURKINA FASO), Mémoire pour L'obtention du master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, 2IE, 40 p.

NJETNKEU Mireille, (2007) « *Faisabilité institutionnelle et financière d'un service municipal de collecte et d'évacuation des boues de vidange dans la ville de Koudougou* », 2IE - INSTITUT INTERNATIONAL D'INGENIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT - OUAGADOUGOU

Mana vioho, Naon Justin et al, (2020) « *la gestion des déchets dans la ville de Koudougou* », Rapport d'études Université Norbert Zongo, 26P

MUH (2012) « *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Koudougou* »

SORY Issa et Tallet Bernard, (2012) « *Des choix d'aménagement urbain porteurs d'inégalités sociales et environnementales : La gestion des déchets solides à Ouagadougou (Burkina Faso)* » Flux 2012/3-4 (N° 89-90), pages 79 à 89

RAPHAËL JEAN RICHARD, (2005). « *Les associations de pré collecte de déchets à Ouagadougou, les cas de Wogodogo et Nonssin : analyse financière et devenir des associations dans ces quartiers* » Mémoire de Master CREPA, Ouagadougou, 86p

PDM-CRDI (1999) « *Décentralisation, acteurs locaux et services sociaux en Afrique* » URI : <http://hdl.handle.net/10625/26719>, 127 P